

## **Inauguration du Campus Cyber par le Président de la République : La filière de la cybersécurité dispose enfin de son lieu totem**

***Le Président de la République inaugure, ce mardi 15 février, le tout nouveau Campus Cyber. L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN), qui représente les entreprises de la filière, se félicite de la concrétisation d'un projet qu'elle a accompagné et qui dote la filière de la cybersécurité d'un lieu totem où le dynamisme et l'excellence des entreprises de la cybersécurité pourra pleinement s'exprimer.***

***L'ACN saisira par ailleurs cette occasion pour mettre en lumière les recommandations de la filière pour la Présidence Française de l'Union européenne et encourager à capitaliser sur cette opportunité d'accélérer la construction d'un marché unique européen du numérique de confiance.***

Depuis le lancement du projet de Campus Cyber, l'ACN a accompagné cette initiative à travers ses membres. En effet, la plupart des membres fondateurs du Campus Cyber sont adhérents de l'ACN, ainsi qu'une partie significative des entreprises disposant de locaux au Campus, mais aussi par la participation directe de l'ACN au capital du Campus Cyber en tant que membre associé.

En effet, l'ACN considère que le Campus Cyber sera un formidable outil au service de la filière de la confiance numérique, dont la cybersécurité est un pilier majeur, en permettant à de nombreux acteurs de l'écosystème de se réunir et de créer ensemble des projets et des réponses collectives aux enjeux qui nous font face.

L'inauguration du Campus Cyber sera aussi l'occasion pour l'ACN de diffuser les messages forts de la filière notamment au regard de la Présidence Française de l'Union européenne qui doit être utilisée comme un levier pour accélérer sur les thèmes de souveraineté numérique et d'autonomie stratégique. L'ensemble des propositions de la filière à ce sujet ont été rendues publiques en janvier 2022 dans le document « *Propositions de l'ACN pour la PFUE : Pour un marché unique du numérique de confiance* » (cf. document en PJ).

Par ailleurs, cette inauguration sera à nouveau l'occasion de souligner auprès du Président de la République les enjeux fondamentaux de la cybersécurité ainsi que les défis à relever tel que celui de la formation aux métiers cyber, sujet sur lequel une table-ronde est organisée lors de l'inauguration du Campus, animée par Edouard Jeanson, Vice-Président de l'ACN, et responsable du groupe « Formation-Sensibilisation » du Campus Cyber.

*« L'ouverture du Campus Cyber est une excellente nouvelle pour l'ensemble de la filière de la cybersécurité. Disposer d'un lieu totem permettra de mettre en lumière l'excellence de nos entreprises de cybersécurité avec visibilité nationale mais aussi, nous l'espérons, européenne*

*et internationale. Au-delà, l'idée d'un lieu générateur de synergies est également porteuse de sens. L'ACN œuvre depuis plus de 10 ans à fédérer toutes les entreprises du secteur et compte près de 100 entreprises membres à ce jour. Tout ce qui contribue à réduire l'éparpillement des initiatives et à rassembler l'écosystème privé et public de la cybersécurité va dans le bon sens. Nous percevons la présence du Président Macron pour inaugurer ce Campus comme un signe fort de la prise en compte par l'Etat, à la fois de la maturité et du caractère stratégique de notre filière »* indique Edouard Jeanson, Vice-Président de l'ACN (Alliance pour la Confiance Numérique), et responsable du groupe « Formation-Sensibilisation » du Campus Cyber.

A propos de l'ACN :

***L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) représente les entreprises du secteur de la confiance numérique (leaders mondiaux mais aussi start up, PME, et ETI qui représentent 80% des membres) notamment celles de la cybersécurité, de l'identité numérique, des communications sécurisées, de la traçabilité / lutte anti-contrefaçon et de la safe city. La France dispose dans ce domaine d'un tissu industriel très performant et d'une excellence internationalement reconnue grâce à des leaders mondiaux, des PME, des ETI et aux différents acteurs dynamiques du secteur. On dénombre environ 2000 entreprises réalisant en France plus de 13 Milliards d'euros de chiffre d'affaires dans ce secteur en forte croissance (plus de 8% de croissance chaque année depuis 2013). Les membres de l'ACN représentent 70% du chiffre d'affaires du secteur. L'ACN est membre de la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication) et participe activement aux travaux du Comité Stratégique de Filière (CSF) Industries de Sécurité. Par ailleurs, l'ACN est également membre fondateur de l'ECSO (European CyberSecurity Organisation).***